

OFFRE D'EMPLOI

RESPONSABLE DÉVELOPPEMENT ET TERRITOIRES

Le Comité Paralympique et Sportif Français (CPSF) est l'instance du mouvement sportif qui représente, anime et coordonne l'ensemble des acteurs qui proposent, en loisirs comme en compétition, une offre sportive à destination des personnes en situation de handicap. A ce jour, il compte 51 fédérations membres.

Le CPSF poursuit une double mission :

1. Constituer et diriger l'équipe de France aux Jeux Paralympiques.
2. Animer, coordonner et représenter les fédérations sportives membres pour développer la pratique sportive des personnes en situation de handicap.

Rattaché(e) à la direction du CPSF et à la direction du développement et des territoires, le ou la responsable développement et territoires est en charge de la coordination et de l'animation des référents paralympiques territoriaux ainsi que de la gestion et l'articulation de la dynamique « Sport en ESMS ».

Il ou elle sera également amené à soutenir la directrice du développement et des territoires sur différentes actions et à collaborer avec les autres services du CPSF.

MISSIONS

1. Coordination et animation des référents paralympiques territoriaux

Le ou la responsable développement et territoires est le garant de la cohérence d'action des référent-e-s paralympiques territoriaux. Il ou elle exerce sa mission sous l'autorité de la direction du développement et des territoires du CPSF, à laquelle il rend compte régulièrement.

Il ou elle doit principalement :

- Assurer l'animation fonctionnelle du réseau des référent-e-s paralympiques territoriaux (RPT).
- Suivre l'activité des RPT.
- Accompagner et conseiller les RPT dans les problématiques locales (partenariats, portage institutionnel, mobilisation des acteurs).
- Organiser et animer des temps de rassemblement des RPT
- Concevoir et mettre en œuvre des outils de suivi, de pilotage et de partage d'expériences.
- Être force de proposition pour faciliter l'action des référent-e-s territoriaux sur le terrain et le développement des parasports.



- Identifier et relayer les dispositifs d'accompagnement disponibles facilitant l'action des RPT.
- Recueillir, structurer et diffuser les bonnes pratiques territoriales, pour enrichir les dynamiques régionales de développement du parasport.

2. Gestion et articulation de la dynamique Sport en ESMS

Le ou la responsable assure le suivi, la mise en œuvre opérationnelle et la bonne articulation territoriale de la dynamique "Sport en ESMS", en lien avec les partenaires nationaux et territoriaux.

Il ou elle doit principalement :

- Accompagner les territoires dans l'élaboration de stratégies "Sport en ESMS", et leur mise en œuvre ;
- Élaborer et tenir à jour des outils de suivi et d'évaluation des actions (indicateurs, bilans, tableaux de bord, conventions) ;
- Suivre le déploiement du projet à l'échelle de tous les territoires ;
- Veiller à la cohérence nationale des actions et coordonner l'activité de l'équipe ;
- Assurer en lien avec les équipes projet et les RPT les liens institutionnels (ARS, ...) ;
- Participer à des réunions institutionnelles, de gestion de projet, de coordination des acteurs ;
- Assurer le suivi du programme ESMS&Club.

PROFIL RECHERCHÉ

- Formation bac + 5 en management du sport, gestion des organisations, gestion de projet, dans le domaine sanitaire, social ou lié au handicap
- Profils issus du milieu sportif sensible aux thématiques liées au handicap ou issus du champ de l'action sociale ou médico-sociale sensible au milieu du sport
- Expérience confirmée (minimum 5 ans) en management d'équipe et en gestion de projet
- Aisance relationnelle, capacité à travailler en équipe
- Forte autonomie, sens de l'initiative et de l'organisation
- Capacités de management et d'animation d'équipe
- Capacités rédactionnelles, d'analyse et de synthèse
- Capacités à rendre compte
- Maîtrise informatique (pack office, ...)
- Permis B

QUALITÉS ATTENDUES

- Leadership et capacité à fédérer
- Esprit stratégique, vision à long terme
- Capacité d'anticipation et gestion des risques
- Rigueur, sens des priorités
- Résistance au stress, réactivité



AVANTAGES

- Tickets restaurant.
- Prise en charge à 50% de l'abonnement de transports en commun
- Accès aux infrastructures sportives
- Mutuelle d'entreprise
- Possibilité de télétravail (2 jours par semaine)

RÉMUNÉRATION ET STATUT

- CDI – Statut Cadre – Forfait-jours
- Environ 45 000 € bruts par an, selon profil et expérience
- Rattachement géographique : Paris – INSEP 75012
- Date limite de candidature : **14 juillet 2025**
- Audition : Semaine du 21 juillet 2025

Merci d'envoyer votre CV et votre lettre de motivation à emplois@france-paralympique.fr

